



## Déclaration liminaire Unsa-Education pour le CHSCT du 6 mai 2020

Dans cette séquence exceptionnelle que nous sommes en train de vivre, l'UNSA Fonction Publique agit pour accompagner les agents et obtenir des garanties pour leur sécurité :

- Elle a demandé que **tous les plans de reprise progressive d'activité** soient construits dans le cadre du dialogue social avec la consultation obligatoire des instances. Ces plans devront, dans le strict respect de la réglementation existante sur le temps de travail, s'appuyer sur des fiches métiers spécifiant leurs contraintes et sur les plans de continuité de l'activité (PCA) avec une priorité donnée à la protection des agents et à l'adaptation de l'organisation du travail, des missions et des locaux. Nombre d'employeurs publics dont de nombreuses collectivités n'ont toujours pas adopté de PCA, au risque de faire prendre à leurs agents et à la population des risques inconsidérés et l'UNSA demande au gouvernement de leur rappeler leurs obligations.
- Elle revendique toujours **une mise à disposition des matériels de protection adaptés en quantité suffisante** et une formation préalable par des personnes compétentes. **Cette revendication devient un préalable à la reprise des activités.**
- Elle a alerté sur **l'incompréhension du plan de déconfinement au niveau des écoles primaires** en posant la question de la **sécurité** des enfants, des personnels et la question de la **responsabilité**.

En effet, le plan de réouverture des écoles a été annoncé. Sur la base du volontariat, les écoles maternelles et primaires rouvriraient à compter du 11 mai, suivies des collèges le 18 mai pour les classes de 6ème et 5ème dans les départements en " vert " et la situation serait analysée fin mai pour les lycées. A l'issue du groupe de travail du Comité ministériel d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du 30 avril ont été présentés aux organisations syndicales les projets de protocoles sanitaires prévus dans le cadre de la réouverture des écoles et des collèges.

Ce cadrage national est très attendu. Le SE-Unsa estime que ces documents officiels sont des points d'appui essentiels car les équipes pédagogiques ne supportent plus d'avancer dans le flou et à marche forcée. Les protocoles envisagés par le ministère sont des cahiers des charges de préconisations sanitaires très précises, très détaillées, tant pour les personnels de l'Éducation nationale que des collectivités territoriales.

Malgré cela, dans les projets demeurent de nombreuses zones d'incertitudes parmi lesquelles l'Unsa Éducation a relevé :

- L'absence d'un cadrage juridique clarifiant les responsabilités de chacun ;
- Le flou sur le nombre d'élèves accueillis par classe en fonction de la superficie ;
- L'encadrement nécessaire en personnel pour mettre en place les préconisations, notamment en matière d'aide aux enfants pour les gestes d'hygiène et de nettoyage du matériel et des locaux ;
- L'absence de règles spécifiques pour les élèves à besoins éducatifs ou en situation de handicap ;
- L'autorité qui valide les projets d'organisation.

Si ces documents sont très stricts, ils ont le mérite d'être conformes aux préconisations du conseil scientifique. Ils constituent le seul point d'appui pour permettre ou non une reprise aux dates prévues. Pour le SE-UNSA, il aurait été inconcevable que l'École soit régie par un cadre en deçà des règles imposées à l'ensemble de la société. Pour autant, ces protocoles doivent maintenant être mis en œuvre et vont se heurter aux principes de réalité et de faisabilité dans la majorité des écoles et des collèges.

Il faut maintenant du temps aux équipes pour voir ce qui est faisable ou pas dans chaque lieu. Ce sont bien ces protocoles qui, si les conditions ne sont pas réunies, devront protéger l'École, les élèves et les personnels d'une reprise précipitée, insécurisée et imposée.

Mais, les écoles maternelles et primaires restent le point noir. C'est l'incompréhension et la colère qui dominent. En annonçant cette réouverture le 11 mai pour tous les niveaux, le Premier ministre a accentué une tension déjà forte. Depuis, le ministre de l'Éducation nationale a déclaré que le 11 mai serait une pré-rentrée et que toutes les classes ne reprendraient pas en même temps en fonction des organisations décidées localement. L'urgence et la pression mises sur les écoles en particulier pour les directeurs.trices et inspecteurs.trices est inacceptable.

D'autre part, en promettant une individualisation du parcours de l'élève annoncée à chaque famille, en maintenant l'épreuve de français du bac, en annonçant 4 formes différentes de situation éducative pour les élèves, les ambitions du Ministère mettent à nouveau une forte pression sur les équipes éducatives. Quel que soit le niveau, les objectifs de cette reprise doivent être clarifiés et surtout réalistes. Rouvrir à tout prix et à marche forcée pourrait venir dégrader la continuité pédagogique mise en place. Si la volonté est d'organiser un accueil pour favoriser la reprise économique, cela doit être assumé et organisé en s'appuyant sur les personnels volontaires.

Le moment est particulièrement difficile pour chacune et chacun, et les conséquences sociales pourraient être fortes. Nous devons porter une attention particulière aux élèves et aux personnels les plus fragiles. Cette période a rendu encore plus visibles les inégalités scolaires, sociales, territoriales et nous devons y faire face.

Il faudra organiser la rentrée de septembre en se donnant les moyens de répondre aux enjeux soulevés ou révélés par cette crise exceptionnelle. Dans ce moment inédit, il nous faudra réinventer ensemble des réponses aux inégalités scolaires et notamment la fracture numérique mise en évidence.

L'UNSA Éducation continuera à porter ces exigences auprès du ministre. Parce qu'il faut prendre en compte l'ensemble des personnels dans cette crise et le respect de règles sanitaires protectrices. Parce que pour réussir cette réouverture, il faut laisser du temps aux équipes, il faut de la clarté et de la confiance, aussi bien pour les écoles que pour les collèges et les lycées.

Merci, pour votre attention

Sylvie JACKOWSKI, pour l'Unsa Education01

